



L'ABERGEMENT de VAREY

Journal municipal



N°12

Juillet 2017

SOMMAIRE

Les passereaux du jardin

P.1

Les travaux en cours

- Travaux pour l'arrivée de la fibre
- Rénovation des sols de la mairie

P.2

L'actualité du village :

- Les routes du Bugey
- La conduite d'eau de Dalivoy

P.3

L'actualité des associations:

- Reprise des «vendredis de l'Aberg»
- Le Margouillat
- Le concert de L'ASJ
- La « Jujulopette »
- Le débroussaillage des chemins
(ACCA et Les 3 Monts)

P.4-5

Le patrimoine :

- Les foins

P.6-7

Un autre village :

Projet Habiter

P.8

La vie au village :

- info pratiques
- Etat Civil - agenda
- Déchèterie.

P.9-10-11-12

Quelques petits passereaux de nos jardins :

Tout au long des saisons, nos jardins résonnent de paillements, de chants et de mouvements grâce aux nombreux petits oiseaux qui viennent l'habiter. Que de couleurs, de poursuites effrénées, de parades amoureuses et de rivalités animées pouvons-nous admirer! Même s'ils restent furtifs, ils se laissent facilement identifier:



Qui n'a pas déjà observé un petit oiseau blanc et noir qui avance à grandes enjambées à la poursuite des insectes ? Gracieuse, élégante, **la bergeronnette grise** agite sans cesse sa longue queue effilée.

Elle chasse en parcourant l'herbe rase des pelouses, picorant graines, insectes et araignées ou gobant en sautant les petites proies volantes.



Le troglodyte mignon est l'un de nos plus petits passereaux. On l'aperçoit perché sur les branches des buissons ou dressé sur les murets. Toujours agité et très furtif, il chante à tue-tête dès que l'on approche de son nid.

On identifie facilement cette minuscule boule de poils toute ronde, brune, striée de blanc grâce à sa petite queue toujours dressée et à son long bec très pointu.



Plumage bleu-gris sur le dessus, gorge orangé clair, joues blanches et petit bandeau noir au niveau de l'œil font de **la sitelle torchepot** un oiseau très coloré facile à repérer au jardin.

Toujours en mouvement en train de tourner ou de descendre, la tête en bas, autour d'un tronc d'arbre, elle fouille l'écorce à la recherche des petits insectes qui s'y cachent avant d'effectuer un plongeon dans la mangeoire !



Caractérisé par une tête rouge, noire et blanche, une large bande jaune d'or sur le bord des ailes, un croupion blanc et un dessus du corps brun clair **le chardonneret** ne passe pas inaperçu au jardin ! Avec son ventre blanc, ses ailes et queue noires tachetées de blanc, il est sans conteste le plus coloré des passereaux fréquentant les mangeoires qu'il squatte en hiver en bandes bruyantes et bagarreuses !

Retrouvez-nous aussi sur le site :
www.abergement-de-varey.fr

De gros travaux pour l'arrivée de la fibre

Les Abergementais, comme tant d'autres, attendaient avec une impatience fébrile l'arrivée de la fibre au village. Le S.I.E.A., après une longue pause due à divers contretemps, a repris cette année sa politique de développement du réseau public Fibre Optique Li@in.

La maîtrise d'œuvre est assurée par E.R.C.D. (Energies Réseaux Conseil Développement), et les travaux de génie civil ont été confiés à l'entreprise Serpollet. L'entreprise SERFIM interviendra dans les différentes chambres de tirage pour dérouler la fibre jusqu'à notre village.

Les travaux d'installation pour l'Abergement sont couplés avec ceux d'Ambronay en remontant par Salaport et Côte Savin. Les tranchées enterrées servant à relier les différentes chambres ont débuté vers le lieu-dit Mataflan pour rejoindre Côte-Savin. Elles sont achevées. Les travaux furent impressionnants d'efficacité et de rapidité. Les tranchées ont été ensuite immédiatement comblées et remises en état.

Les phases suivantes furent l'installation du NRO près du pèse-lait puis la pose de poteaux pour la distribution dans les différents quartiers de notre village : La Forêt, le Bourg, les Lièvres, chez Gavet, chez Chaboy, Dalivoy et Les Granges. 19 poteaux ont été nécessaires pour rejoindre ces différents lieux assez distants. Seules quelques maisons trop isolées ne pourront pas être desservies et resteront donc en technologie ADSL.

Le déroulement de la fibre ainsi que sa mise en service devraient donc être pour bientôt ! Patience...

Une réunion en mairie sera organisée afin de vous renseigner sur les modalités à suivre.



A Côte-Savin, la tranchée est vite rebouchée afin de ne pas gêner la circulation des véhicules déjà délicate à cet endroit.

Installation du NRO au « Pèse-lait »



Rénovation des sols à la mairie



Les engins creusent les tranchées et y déposent les gaines des câbles.



Un sol tout neuf pour la petite salle

Dans le cadre de la remise au net des salles d'accueil de la mairie, Bernard et Damien ont entrepris la restauration du sol du hall et de la petite salle du rez-de-chaussée de la mairie. Des lames autoclipsables de PVC anthracite ont été ajustées aux dimensions des lieux et donnent aux pièces un fini impeccable.

Nous disposons ainsi désormais de deux salles et d'une entrée parfaitement rafraîchies.

Fuite sur la conduite d'eau de Dalivoy



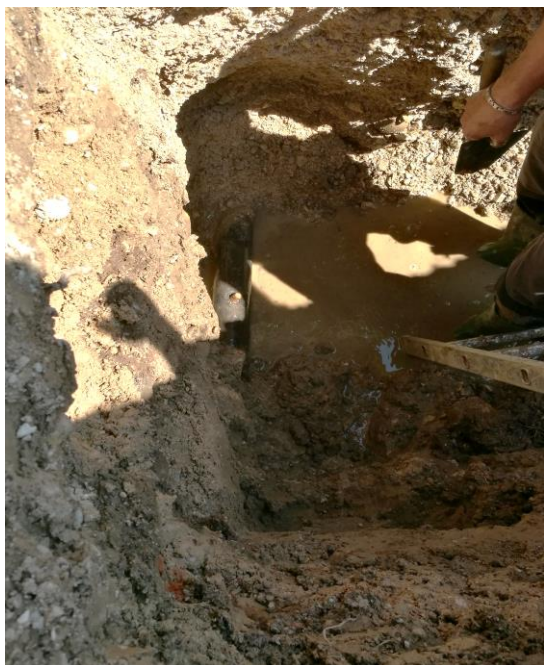
La conduite d'eau qui approvisionne le château d'eau de Dalivoy depuis la station de pompage présente de conséquentes faiblesses et, malheureusement, les habitants de Dalivoy ont encore dû en subir les nombreux inconvénients ces derniers temps.

Datant de 1960, circulant à travers la colline, le conduit subit les mouvements et pressions d'un sol rocheux et instable. Le tuyau en fonte bouge et présente une forte corrosion due au sol argileux. Il s'est déjà fracturé plusieurs fois.

Samedi 27 mai, de nouveau la sonnerie d'alerte a retenti et à 1h30 du matin lorsque Mr le maire est allé contrôler l'état des pompes, un début d'inondation a dû être enrayé. Avec le week-end prolongé de l'Ascension, il fut difficile de trouver une équipe d'astreinte prête à intervenir.

Heureusement vers 9h, l'entreprise Pettini était sur place et après plusieurs heures d'efforts, les habitants de Dalivoy retrouvaient le plaisir de voir à nouveau l'eau couler au robinet.

Consciente des difficultés liées à la situation, la Mairie étudie la possibilité d'un remplacement de la conduite. Elle a lancé un audit, attend des devis pour un remplacement partiel ou total de cette canalisation et a demandé des subventions afin de mener à son terme ces travaux lourds et coûteux.



La route du Bugey



Lundi 22 mai, la commune de l'Abergement de Varey recevait, en la salle de Bourbouillon, les dirigeants et les bénévoles de l'Association « La route du Bugey » pour leur assemblée générale.

Sous la houlette de son président, les différents partenaires ont présenté le rapport moral, financier puis les activités réalisées en 2016 et celles prévues pour 2017 ainsi que le budget prévisionnel.

Après l'intervention de Mme Chapel, Présidente d'Aintourisme et Conseillère Départementale, Mme Véronique Baude vice-présidente en charge du tourisme et du développement durable, a pris la parole pour présenter la réalisation d'un livret publié par Aintourisme et disponible au prix de 2€. Cette annonce a suscité de nombreuses remarques.

Pour clore la réunion, Mr Michel Carel a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié agrémenté de délicieux produits du terroir.



Les dynamiques « Vendredis de l'Abergement »



Première reprise animée des « Vendredis de l'Abergement » après l'hiver

Le Comité des fêtes a bien réussi sa reprise des "Vendredis de l'Abergement". Ils étaient très attendus après un hiver froid qui laissait chacun bien au chaud dans ses foyers. Tous les quartiers sont représentés ce qui permet de maintenir les liens et d'échanger les nouvelles comme cela se faisait autrefois lors des veillées. C'est aussi une façon conviviale d'accueillir les nouveaux arrivants au village.

Avec le retour du beau temps, les « Vendredis » ont quitté la salle de la mairie pour faire la tournée des quartiers. Un apéro fort agréable fut pris en plein air sur la place de Dalivoy par un temps particulièrement clément pour un mois de mai.

Merci à nos 3 fidèles organisatrices pour leur engagement sans faille et leurs fous-rires sympathiques !

Des activités variées et éclectiques au Margouillat

Le vendredi 21 avril, on a chanté Brassens à l'Aberg' : une soirée riche en échanges avec la générosité de Philippe à la guitare, la virtuosité d'Anabel au violon, le dynamisme de Denis à la trompette, les facéties de Gaël à la guitare et au chant. Un public nombreux est venu reprendre en cœur les bons mots de Georges BRASSENS.

Le dimanche 21 mai, ce sont les ados qui prennent les commandes, alors forcément on sort des murs de l'association pour une course d'orientation bien ficelée qui a conduit les participants à la découverte des sentiers du village. Merci à Théo et Camille !

Le vendredi 16 juin, le Margouillat s'est fait secouer les oreilles par un collectif de Dj, mené par Dj Ras Pi, et accompagné par des rappeurs bugistes. Un son inattendu dans ce lieu, mais festif et bon enfant comme d'habitude !

Le dimanche 18 juin, avec Gaby aux commandes d'un atelier nems, ça roule plutôt bien ! Aussi après avoir confectionné et dégusté sur place quelques nems et rouleaux de printemps, chacun a pu rapporter chez soi sa production pour un partage en famille.

PS : Réservez dès à présent votre soirée du samedi 2 septembre, car le Margouillat fêtera ses 2 ans. Au programme, un marché, un spectacle de théâtre de rue, un concert, quelques surprises et une restauration assurée par l'ami Pat Raganeau....

Soyez nombreux, pour que l'aventure continue !

Apéro-concert avec l'harmonie d'Ambronay-Saint Jean le Vieux

Grâce à 2 associations « La lyre du Bugey » et « La Renaissance » réunies en un orchestre, l'ASJ rassemble une trentaine de musiciens dirigés par le chef d'orchestre Mr Clément Lachaize.

Vendredi 9 juin, cet orchestre a donné un concert-apéro gratuit et convivial, en plein air sur la place de la salle des fêtes de l'Abergement, pour le plus grand plaisir de son auditoire !

Ils nous ont régallés d'un répertoire varié alliant tango, musiques de films et rock ! Ainsi nous avons pu découvrir Vertigo, de Chris Bernotas, Time is Running Out de Muse, Le livre de la Jungle de Robert et Richard Sherman, Music for Darkened Theatre de Danny Elfman, Oblivion d'Astor Piazzolla, Moment for Morricone, Chillers and Thrillers d'après John Williams mais aussi Pink Floyd Medley arrangé par Robert Fienga.

Merci à tous pour ce moment très agréable!



Le retour de la « Jujulopette »

La Jujulopette a été organisée par le CRPJ (Club de Randonnée Pédestre de Jujurieux) le 14 mai 2017 avec 3 circuits autour de Jujurieux de 12,5, 19 et 25 km.

Tous les circuits passaient par le Mont de Varey, les Granges, Dalivoy et le Col de Prachel.

468 randonneurs ont pris le départ depuis la salle des fêtes de la mairie de Jujurieux. 3 ravitaillements étaient prévus sur le long des circuits : à Lhuire, au Col de Montratier et à Poncieux.

Le temps menaçant de la matinée a laissé place à un beau soleil l'après-midi. Les randonneurs ont globalement été satisfaits des circuits malgré une recrudescence de pyrales du buis pendues dans certaines portions de chemins.

La vue sur l'Abergement de Varey depuis les hauteurs de Dalivoy et celle depuis le col de Prachel sur le Châtelard de Lhuire ont été appréciées par les randonneurs comme le furent celles du côté de Boyeux, Cornelle et Poncieux.

Certains viticulteurs de Boyeux et de Poncieux ont mis en place des stands de dégustations et ventes de produits locaux sur les circuits. La chèvrerie de Chaux a également mis à la dégustation de la tomme de chèvre sur le ravitaillement de Lhuire et un point de vente à l'arrivée devant la mairie de Jujurieux.

Le verre de l'amitié offert par la mairie au retour a été apprécié de tous.

L'année prochaine, peut-être que la Jujulopette passera plus du côté de Chenavel, Breigne, Mégnat et Chaux, voire sur Saint-Jean le Vieux pour un circuit famille sur le plat...

Les idées sont là ! L'association avisera en temps utile...



Ravitaillement de Lhuire devant le four communal.

La présentation du ravitaillement sous forme d'assiettes individuelles a été fortement appréciée, mais cela a demandé une organisation importante !

L'assemblée générale de l'ACCA



Lundi 1^{er} mai, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association Communale de Chasse Agréée de l'Abergement de Varey.

Gérard Collet a présenté la saison écoulée, mettant l'accent sur le fait que tous les chasseurs ont pu pleinement profiter de la Cabane à Robert. Il a manifesté son souhait de céder la présidence et avant de quitter son poste, il a proposé de nommer Robert Gonnand président d'honneur de l'ACCA, ce dernier étant à l'origine de la création de cette société.

Lors du conseil d'administration qui s'est réuni le lundi 8 mai, ont été élus Gilles Demetz, président, Gérard Collet vice-président, Jacques Delacote, trésorier et Eric Monnier, Secrétaire.

Le 10 juin, dès 7 h 30, les Trois Monts et l'ACCA se sont retrouvés à la Cabane à Robert pour une corvée commune. Munis de scies, serpes, sécateurs et autres... ils ont élagué le chemin qui va de Prachel à la Grange de Ratelier.

Il va de soi qu'après l'effort, le réconfort est au bout du chemin! Aussi, à l'issue de cette dure besogne ont-ils partagé le verre de l'amitié et le « casse-croûte »...



Juin est là, dans les prés l'herbe est arrivée à maturation : la fenaison peut commencer. Aujourd'hui les machines font l'essentiel des activités mais *autrefois* quel labeur !

Adultes et enfants sont mobilisés : Les faux sont longuement battues, à coups de marteaux brefs et répétés sur une petite enclume fichée dans le sol (**l'enchappe**). La lame est alors très tranchante et prête à officier. Les voisins viendront aider puis en retour, on leur rendra ce service. Les enfants ne se rendront pas à l'école : il faut aider aux champs, il y a des tâches réservées à chacun selon ses capacités physiques !

Les faucheurs, munis à leur ceinture, de leur **covier** à demi rempli d'eau et de paille dans lequel ils ont placé leur pierre d'affutage, progressent avec des balancements lents, rythmés, laissant derrière eux **des andains** (le foin est disposé sur le sol en bandes séparées les unes des autres par des intervalles assez réguliers).

Ensuite, entrent dans la danse, les faneurs et les faneuses qui, un long râteau de bois à la main ou une fourche, soulèvent l'herbe, l'aèrent, la retournent pour mieux la sécher au soleil. Le soir, cette herbe est mise en **cuchon** (gros tas de foin formant une sorte de dôme).



Faux, enchappe, covier et pierre permettant l'affutage



Puis on amène **la fourragère** : quatre roues d'un char sur lesquelles on glisse un plateau en bois et charge le foin après deux ou trois jours de séchage. Le char est traîné soit par un cheval ou un mulet soit par une paire de bœufs ou de vaches. Une personne perchée sur le char reçoit les fourchées et prend soin de bien les répartir. Dès que le char est plein, le chargement est peigné c'est-à-dire que deux faneurs ratissent chaque côté afin d'égaleriser l'ensemble.



Carte postale de 1913 (détail avec foin et fourragère) ed. Vialatte

Lorsque le chemin est accidenté, le char est lié à l'aide de deux cordes de chanvre attachées au-devant de la **couverte** du char (barre) et tendues grâce à un tour manipulé à l'aide de **tarnavelle** (grosse tige).

Vu la configuration du village, quand il faut amorcer une descente et afin de ne pas « emballer » les bêtes de somme, on « serre la mécanique », cela consiste à serrer une manivelle qui agit avec des patins sur le bandage métallique des roues. Ainsi le convoi arrive à destination dans de bonnes conditions.



Les enfants ratissaient ce que la fourche n'avait pas pu ramasser.



*La famille Lyaudin et les voisins venus aider pour les foins
(photo Marius Vanel 1936)*

Heureusement il y a aussi des moments de pause casse-croûte bien agréables, souvent à l'ombre d'un arbre ou du char, avec la délicieuse odeur du foin, la bonne humeur et les fous-rires amicaux.



Pause casse-croûte aux foins pour la famille Lyaudin

Souvent les enfants sont perchés sur le char rempli de bon foin odorant et se laissent balancer au rythme du « convoi ». Arrivés à destination, ils prennent plaisir à se laisser glisser le long du chargement.

Le foin est ensuite déchargé dans le fenil (bâtiment où est conservé le fourrage) : une personne sur le char lance une fourchée à d'autres qui la réceptionnent sur la grange et prennent soin de la ranger. Quand la récolte n'est pas très sèche et afin d'éviter toute fermentation qui risquerait d'incendier la grange des poignées de sel sont réparties sur le foin.

Ce « cérémonial » se prolonge plusieurs semaines et se termine inmanquablement par un bouquet de fleurs des champs fiché sur une fourche plantée au-dessus du dernier char de la saison.

Lorsque le pré à faucher est trop pentu pour que le char puisse passer, les hommes transportent le foin sur leur dos, maintenu entre deux arcs en bois reliés par de la grosse corde disposée en résille : **l'endorse**.



De nos jours, le travail est facilité par un matériel imposant : une faucheuse, une toupie et/ou râteau-faneur, un Round baller (presse à balles) et plusieurs tracteurs.

En quelques jours, l'exploitant agricole peut rentrer seul le foin nécessaire à un troupeau beaucoup plus conséquent.



Les foins en 1963 avec Angely, Antoine Colet, Camille Gonnand et Mr-Mme Henri Mommert à droite

De nos jours, les rouleaux sortis du round baller sont immédiatement prêts à être remorqués par un tracteur.



Un autre village : Projet Habiter

L'équipe du projet, pilotée de L'Abergement de Varey, est invitée à participer à la 1^{ère} Biennale d'Architecture de Lyon du 8 juin au 9 juillet prochains.

Le « projet habiter » est une étude ouverte sur un habitat futur. Des architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs, artistes, sociologues, philosophes, agro-écologues, des citoyens sont invités à y participer.

Les aspects sociaux, techniques, numériques, écologiques et environnementaux sont au cœur du projet qui s'appuie sur ce qui existe aujourd'hui comme piste ou prototype et ce qui pourrait devenir réel dans un futur immédiat et de quelques années à quelques décennies.

Notre société remet l'habitat au cœur des problématiques actuelles par la présence de pans entiers de pauvreté et de mutations sociales et écologiques. Il nous faut construire, mais aussi réparer, transformer, réhabiliter, créer de nouvelles ressources, ressourcer ce que nous produisons.

De nouveaux modes de vie émergent qui appellent de nouvelles façons d'habiter et de produire l'habitat, des espaces communs, individuels, intermédiaires. Une mixité sociale, mais aussi d'âges en alliant des personnes âgées, des jeunes et des enfants.

Vous pourrez découvrir juste devant le bâtiment de la Sucrière à Confluence un pavillon de verre et fleurs de 12 m de haut créé par mes jeunes et brillants collègues Dimitri Roussel et Nicolas Laisné de l'agence Laisné Roussel. <http://www.laisneroussel.com/fr>



J'ai réalisé à l'intérieur avec notre équipe une table de 8 m de long et son récit d'un paysage onirique, quelques vidéos surprenantes du site réel, historique et imaginaire.

Un atelier continu sera disponible pour imaginer des habitations futures.



Michel Philippon

Une exposition longuement et méticuleusement préparée



Le site www.biennalearchitecturelyon.com vous informera de l'ensemble des participants et des conditions pratiques.

La Biennale sera ouverte du mardi au dimanche de 11h à 18h.

Un papillon sous haute surveillance.

Des actions collectives de surveillance et de prévention sont indispensables pour éviter une nouvelle invasion du village par la pyrale du buis.

Il faut intervenir rapidement dès que vous apercevez les premiers papillons :

Vous pouvez installer 1 piège avec une capsule à phéromones spécifiques à la Pyrale du Buis « Glyphodes Perspectalis » afin de capturer les papillons mâles (longévité du papillon 10 jours) dès que la présence des papillons est signalée dans votre secteur.

Actuellement le cycle de transformation de la chenille a débuté. Les papillons devraient, hélas, apparaître bientôt.

Soyons vigilants !



La chenille a débuté sa nymphose (transformation en papillon).

L'Abergement à la découverte de ses plantes tinctoriales

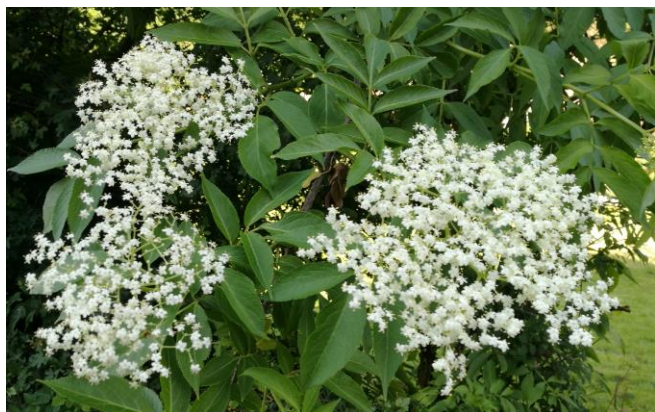
Les plantes servaient déjà à teindre à l'âge de bronze ; tombées en désuétude au cours du XXe siècle au profit des couleurs synthétiques issues de l'industrie pétrochimique, les plantes tinctoriales connaissent à nouveau un réel succès.

Le 8 juillet, « L'Atelier des textiles » organise avec Mr Lionel Remy une ballade randonnée autour de L'Abergement à la découverte des plantes utilisables pour teindre des textiles.

A l'issue de cette promenade découverte, un atelier d'expérimentation sera établi au lavoir de Bourbouillon.

Pour infos et réservations, contactez :

Latelierdestextiles@orange.fr

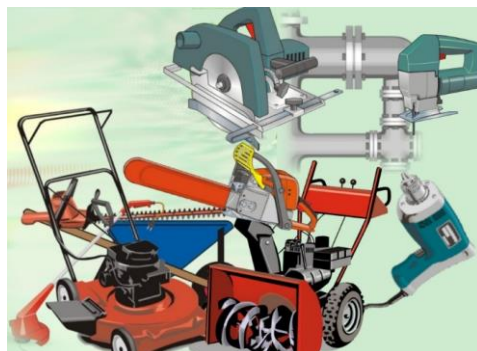


Le sureau noir permet l'obtention de bleu violacé

Rappel : Les nuisances sonores

Respectons les règles élémentaires du bien vivre ensemble !

Dans notre campagne paisible, chacun doit avoir à cœur de préserver la tranquillité publique de son voisin.



Les travaux de bricolage et de jardinage :

utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de **08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

- les samedis de **09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**



Le département de l'Ain est placé en vigilance sécheresse.

Arrêté préfectoral du 8 juin 2017

L'hiver et le début du printemps ont été particulièrement secs dans le département de l'Ain. Le déficit pluviométrique cumulé depuis septembre 2016 est globalement de l'ordre de 40 % sur l'ensemble du département.

Les débits des cours d'eau sont en dessous des moyennes saisonnières et la faible pluviométrie hivernale n'a pas permis de réalimenter les sources. À ce jour, les débits des cours d'eau se rapprochent des seuils de vigilance. Concernant les eaux souterraines, les aquifères ne se sont pas rechargés comme attendu au cours de l'automne et de l'hiver. La tendance depuis plusieurs mois est à la baisse. Aussi, les nappes de l'ensemble des masses d'eau du département sont à un niveau inférieur au seuil de vigilance.

Aussi, il est demandé à chacun (particulier, collectivité, acteur économique) d'économiser sa consommation d'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...), que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, dans les nappes ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen se doit d'être vigilant et de faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

N'oubliez pas !

Le brûlage des déchets végétaux est **interdit**
du 15 juin au 15 septembre.

Le C.C.A.S. :

Portage des repas :

Chaque jour (dimanche compris), le restaurant « **La bonne table** » à **Jujurieux** livre des repas à plusieurs ménages de la commune.

Le menu du jour complet (entrée, plat principal, fromage ou dessert) s'élève actuellement à 11 €- livraison comprise.

Pour bénéficier de ces services de façon ponctuelle ou régulière, vous pouvez contacter directement le restaurant.



Carte du restaurant

Nous rappelons que le **CLIC de la Plaine de l'Ain** a été mis en place pour vous aider :

Il vous renseigne,

Il vous accompagne dans l'accès aux droits,

Il soutient vos démarches,

Il coordonne les actions des intervenants (aide à domicile...) et améliore la prise en charge

Le Clic est un service gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Clic

62 avenue Général Sarrail

01500 AMBERIEU EN BUGEY

04.74.46.19.04

clic@cc-plainedelain.fr

www.clic-plainedelain.fr .



Obligation de déclaration de ruche du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

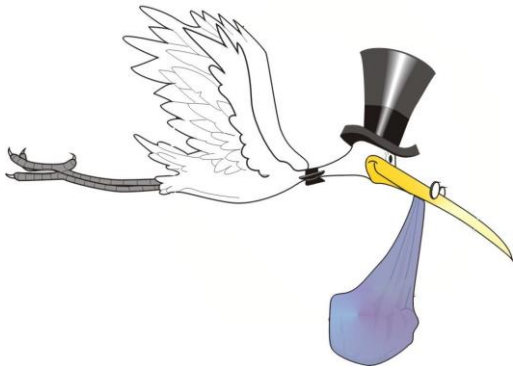


Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)



Dalivoy accueille avec beaucoup de plaisir

Théo, né le 3 avril
chez Mélanie et Yannick Chêne.



Samedi 24 juin

Mr Le Maire, assisté de Mme Palisse,
a eu le plaisir de célébrer le mariage de

Aymée GAUDIN et Marco AMADEI

Tous nos vœux de bonheur !

A vos agendas !

N'oubliez pas de noter nos rendez-vous ...



Dimanche 2 juillet 2017

Le 2CV club de l'Ain organise une
« **escapade deuchiste** »
qui traversera notre village.
Ils arriveront de Montgriffon
pour rejoindre Ambérieu par Ambronay
via Côte-Savin et Salaport



Vendredi 14 juillet 2017

La 3^e étape du tour du Valromey
traversera notre village
vers 14h 40
Ils arriveront de Nivollet
pour rejoindre Ambronay par
St Jean le Vieux



Mardi 15 août 2017

« **Les galettes du Bugey** »
de l'ACCA.
cuites au feu de bois

Points de vente :
Place de Dalivoy
Pèse-lait

Horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h à 11h



Calendrier des poubelles jaunes 2017 :

La collecte s'effectue **un mardi sur deux**

Horaires déchetterie :

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 8h30- 12h00

13h30- 18h00

Déchetterie fermée le dimanche

Fermeture les jours fériés.

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi 8h30- 12h00

13h30- 19h00

Déchetterie fermée le dimanche

3 janvier	11 avril	4 juillet	10 octobre
17 janvier	25 avril	18 juillet	24 octobre
31 janvier	9 mai	1 août	7 novembre
14 février	23 mai	16 août	21 novembre
28 février	6 juin	29 août	5 décembre
14 mars	20 juin	12 septembre	19 décembre
28 mars		26 septembre	2 janvier 2018

Nouvelles normes d'accès aux déchèteries de la Communauté de Communes :

Désormais, les déchèteries de notre Communauté de Communes seront toutes progressivement équipées d'un système d'accès lié aux plaques d'immatriculation. Celle d'Ambérieu sera bientôt opérationnelle.

Si cela n'est pas encore fait, inscrivez-vous auprès de la CCPA en remplissant le formulaire disponible en mairie ou sur internet.

Vous devrez fournir la photocopie de la carte grise de chacun de vos véhicules ainsi qu'un justificatif de votre domicile.

Decheterie@cc-plainedelain.fr

www.cc-plainedelain.fr/rubriquedecheteries

Tel service Déchets : 04 74 61 96 40



Lutte contre le frelon asiatique dans l'Ain

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer, notamment dans l'Ain.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr

FREDON : 04 74 45 56 56 / fdgdon01@ma01.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Comment l'identifier ?

